

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L A

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Omnibus prodesse, obesse nemini. Utile à tous, nuisible à personne.—P. Fourier.

RÉDACTEUR
et
ADMINISTRATEUR :

ABONNEMENT
\$1.00 PAR ANNÉE.

L'ABBÉ
LÉON PROVANCHER
CAP-ROUGE.

Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Les Veillées du Presbytère.

LA MÉDITATION.

Isidore.—M. le Curé, vous avez remarqué sans doute que Jean-Baptiste a qualifié de nouveauté la méditation dans notre dernier entretien ; vous ne laisserez pas cette sottise sans réponse.

Jean-Baptiste.—Mais oui, c'est une innovation ; qui a jamais entendu dire qu'il fallait méditer pour aller au ciel ? A ce compte-là, tout le monde serait bien perdu.

M. le Curé.—Vous vous trompez, Jean-Baptiste, vous vous trompez. Je ne crains pas de répéter que pour aller au ciel, il faut méditer ; que nul n'y va sans cela, à part les idiots et les enfants qui meurent avant d'avoir l'usage de la raison. Mais j'ajoute que tout le monde médite ; même Jean-Baptiste, qui s'en défend si fort. Car qu'est-ce que méditer ? c'est réfléchir. Or, tout le monde réfléchit, à moins d'être tout-à-fait idiot : et Jean-Baptiste, avant de parler d'une manière si peu convenable comme il l'a fait, avait réfléchi, avait médité. N'est-ce pas, Jean-Baptiste ?

Jean-Baptiste.— Sans doute que pour parler il faut réfléchir, mais je veux dire que ces méthodes de méditer que vous voulez nous enseigner, sont des nouveautés et ne sont pas nécessaires.

M. le Curé.—Erreur, mon pauvre ami ; des nouveautés ? tous les saints qui sont au ciel ont médité. Pas nécessaires ? mais comment agir sans réfléchir ?..... Toutes les fois que vous avez péché, c'est parce que vous n'aviez pas réfléchi, et toutes les fois que vous avez quelque affaire sérieuse à régler, comme un achat, une vente, etc., vous réfléchissez, vous méditez, et longuement, souvent et mûrement. Les méthodes que l'on vous donne pour méditer ne sont donc autres choses que des moyens plus faciles de s'acquitter de cet important devoir, des règles à suivre pour faire cet exercice plus facilement et avec plus de profit pour l'âme. Ecoutez bien tous, nous allons reprendre la méditation sur le péché, et vous allez voir comme la chose peut se faire facilement, et quel grand profit vous pouvez en retirer.

Préparation.—Avant toute chose, il faut vous recueillir, rentrer en vous-même, vous séparer de vos travaux, de vos affaires, pour ne vous occuper que de votre âme. Je parle pour vous.

J'entre à l'église, je prends de l'eau bénite, et vais m'agenouiller à ma place. Je ne m'occupe en rien de ceux qui m'avoisinent, je ferme même les yeux pour ne pas les voir. Je dis : Mon Dieu, je m'unis aux intentions du prêtre pour entendre la sainte messe pendant laquelle je veux aujourd'hui

méditer sur la malice du péché. Mon Dieu, je crois que vous êtes ici présent, vous remplissez le ciel et la terre ! Jésus-Christ mon Sauveur est présent dans le tabernacle. J'envie le bonheur de ceux qui l'ont vu et entendu lorsqu'il était sur la terre ; j'ai le même bonheur, je suis devant lui. Bien plus, vous êtes présent même au fond de mon cœur, vous connaissez mes pensées. Je vous adore donc du plus profond de mon cœur ; je reconnais que vous êtes mon créateur et que je ne suis rien. Mais en me considérant moi-même, je tremble, car je suis coupable..... comment paraître devant vous. Mais pardon, mon Dieu, je vous en demande sincèrement pardon et veux me corriger. (Vous récitez le *Confiteor*, l'acte de contrition). Mais comment faire cette méditation avec profit, je suis dans des distractions continuelles. Venez donc, Esprit Saint, venez à mon secours, venez me recueillir, me séparer de la terre, m'unir à vous pour prier Dieu comme il faut. Bonne Ste Vierge venez aussi à mon secours, *Ave Maria*.

Qu'est-ce que le péché ? C'est une désobéissance à Dieu. Tous ceux qui pèchent, désobéissent donc à Dieu ?..... Examinons cela. Celui-ci vole..... *Le bien d'autrui tu ne prendras*. Celui-là jure, blasphème..... *Dieu en vain ne jureras*. Je manque la messe le dimanche *Les dimanches messe entendras*. Je manque mes prières du soir et du matin..... *Tu aimeras Dieu de tout ton cœur et ne serviras que lui seul*. Oui, toutes les fois qu'il y a faute, il y a désobéissance à Dieu. Mais pourquoi Dieu m'a-t-il défendu tout cela ? avait-il le droit de le faire ?..... Examinons cela. Qu'est-ce que Dieu ? Le créateur, le maître absolu de toute chose. Et que suis-je, moi ? Rien, le néant. Je suis rien devant Dieu, moins que ne l'est à mon égard une mouche, un petit ver que j'écrase du pied sans égards. Où étais-je il y a 50 ans, 80 ans ?..... Dans le néant : je n'étais rien, je n'existais pas. Qui est venu me tirer du néant ? Dieu ; il n'est pas venu me prendre où j'étais, je n'existais

pas ; il m'a donné l'existence, par pure bonté de sa part. En me tirant du néant, il a bien le droit de m'imposer les conditions d'existence qu'il lui plaira. Si je faisais une charrette, un outil quelconque, cette charrette, cet outil aurait-ils le droit de se plaindre de ce que je les emploie à tel usage plutôt qu'à tel autre ?..... Mais pourquoi Dieu m'a-t-il défendu toutes ces choses ? Parce qu'elles le blessent, l'outragent. Il est la vérité, la justice même, il ne peut souffrir rien de ce qui est erroné, injuste ; il est le bien par essence, tout ce qui est mal le blesse !

Mais non seulement Dieu m'a créé, il me conserve encore l'existence. Il ne faut pas un acte moindre de sa volonté pour me conserver l'existence, qu'il n'en a fallu pour me la donner. Dieu est le créateur, le souverain Seigneur, le maître absolu, le conservateur de toute chose. Sans sa volonté expresse de chaque instant, non-seulement nous perdrons la vie, mais nous retournerions au néant d'où il nous a tirés. Je prends un petit caillou sur le sol et je le tiens sur ma main. Tant que je le tiens ainsi, il demeure en l'air ; et du moment que je retire ma main, il retombe sur le sol où je l'ai pris. Ainsi on est-il de moi avec Dieu, pour l'existence. Si ce caillou avait l'intelligence, aurait-il le droit d'exiger de moi que je le tiens de telle ou telle façon, que je le tourne de tel ou tel côté ? Ainsi en est-il de moi par rapport à Dieu. Mon Dieu ! que je suis insensé ! je dépends entièrement de vous, je ne respire que par votre ordre, et je me révolte contre vos commandements, je vous désobéis par le péché !.....

Tout vous obéit dans la nature ; le soleil se lève le matin et se couche le soir ; les saisons se succèdent les unes aux autres ; la terre ne se lasse de produire pour donner la nourriture à tous les êtres animés ; l'homme seul, par ce que vous l'avez élevé au-dessus de tous les autres êtres créés, vous refuse son obéissance, se révolte contre vous !..... Lorsqu'il voit le cheval si agile,

le bœuf si puissant, se soumettre à ses ordres, par ce que vous le leur avez commandé, lui, dans sa malice, vous dit : je n'obéirai pas, *non serviam* !..... Mon Dieu, que je suis coupable ! Quelle noire ingratitude ! Comment se fait-il que vous ne m'avez pas frappé depuis longtemps pour m'envoyer en enfer expier mes crimes sans nombre, mes révoltes de tous les jours ?..... Ah ! c'est que, avec votre toute-puissance et votre souveraine justice, vous êtes encore un Dieu infiniment bon, infiniment miséricordieux ! et que, malgré mes offenses, vous m'aimez encore.

Mais est-il bien certain que Dieu m'aime ? Voyons un peu.

Il m'a tiré du néant par pure bonté ; il m'a fait naître de parents chrétiens qui m'ont appris à le connaître ; il m'a donné des talents, la santé, des biens, une famille etc., toutes choses qu'il a refusées à tant d'autres que je vois plus malheureux que moi. Mais il y a plus ; condamnés à l'enfer dans la personne de notre premier père, et ne pouvant payer notre rançon, il a envoyé du ciel, Jésus-Christ son fils unique, égal en tout à lui-même, pour me racheter par ses souffrances et sa mort de l'enfer auquel j'étais condamné. Mais que lui donnait à ce fils de Dieu, de nous racheter ainsi par sa mort ? Rien, absolument rien ; tous les hommes perdus, il ne perdait pas la plus petite fraction de son bonheur. C'est uniquement pour satisfaire son amour, c'est parce qu'il m'aimait qu'il s'est ainsi sacrifié et qu'il se sacrifie encore tous les jours !.... Mais c'est un mystère, un abîme d'amour, je ne saurais en mesurer toute la profondeur ! Oui ! Que je suis coupable, de montrer si peu d'amour à ce Dieu qui m'aime tant ! Il me demande mon cœur, et je le lui refuse ; bien plus je me révolte contre lui, et ne veux pas lui obéir. C'en est fait, à mon Dieu, je me rends ; assez de révoltes et d'ingratitude, je comprends quelle noire malice renferme le péché ; je ne veux plus me rendre votre ennemi en le commettant, et pour m'en corriger entièrement, je prends dès aujourd'hui la résolution de veiller

continuellement sur moi pour éviter..... (telle faute ou tel défaut..... spécifiez). Vierge Sainte, mon bon ange gardien, mon saint patron, je vous prends pour témoins de mes promesses et de mes bonnes résolutions. Bénissez-les vous même, ô bon Jésus, et donnez-moi la grâce d'y être fidèle.....

Eh bien, mes amis, ne sont-ce pas là des réflexions toutes simples, que vous pouviez faire vous-mêmes ?

François.—Rien ne me paraît plus naturel en vous écoutant ; mais lorsque je suis abandonné à moi-même, je me trouve bientôt à ne savoir que chercher.

Antoine.—Voici ce que je pense, moi : pas possible d'enfiler ça comme vous le faites, M. le Curé, mais je me dis que quand bien-même je n'attraperais qu'une seule idée, ce serait encore un grand profit pour moi, et j'ai déjà reconnu qu'après avoir approfondi une idée, il m'en venait presque aussitôt une autre.

M. le Curé.—C'est précisément cela ; Dieu ne demande que la bonne volonté. Observez exactement les deux points suivants, et vous retirerez toujours grand profit de vos méditations quelque mal faites qu'elles vous paraissent. Ces deux points sont : 1o se mettre en la présence de Dieu en commençant ; 2o rappeler son attention lorsqu'on s'aperçoit qu'on s'est laissé entraîner aux distractions, mais ne jamais céder, ne jamais abandonner la partie.

—o—
MGR BÉGIN,

SECOND ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI.

Samedi, le 20 du courant, est arrivée la nouvelle officielle de la nomination de M. l'abbé L. N. Bégin, Principal de l'École Normale Laval, au siège épiscopal de Chicoutimi, laissé vacant par la mort de Mgr D. Rocine, en janvier dernier.

Si la charge est aussi onéreuse que l'honneur est grand, dans un diocèse encore nouveau où toutes les œuvres n'ont encore eu qu'un commencement d'exécution, et où les ressources sont si restreintes, le nouveau titulaire peut, pensons-nous, compter avec le bon vouloir et le dévouement tant dû clergé que des fidèles qui vont être commis

à ses soins. D'un autre côté ses vertus, ses talents, ses longues études, sa pratique du commandement qu'il a acquise dans les différents postes qu'il a occupés, sont une garantie des succès qui l'attendent dans les entreprises qu'il aura à poursuivre ou à faire originer.

Le Rév. Louis-Nazaire Bégin, D. D., principal de l'école Normale Laval, membre de l'Académie des Arcades de Rome et de la Société Royale du Canada, est né à Lévis le 10 janvier 1840. Son père, Charles Bégin, cultivateur, est mort en août 1887, dans sa 91^e année; sa mère, Luce Paradis, était morte une couple d'années auparavant, dans sa 82^e année. Entré au petit séminaire de Québec en 1857, pour poursuivre ses études classiques déjà commencées, il termina son cours en 1862, avec le degré de bachelier-ès-arts de l'Université Laval et le prix du prince de Galles, qu'il eut l'honneur de remporter le premier. Il se voua alors à l'état ecclésiastique et entra au grand séminaire cette même année (1862), pour étudier la théologie tout en faisant la syntaxe au petit séminaire.

Il était alors question d'organiser une faculté de théologie à l'université Laval, avec des professeurs qui iraient se former à Rome même. En mai 1862, M. l'abbé Taschereau (aujourd'hui Son Eminence), alors supérieur du séminaire de Québec et recteur de l'université Laval, proposait à l'abbé Bégin d'aller passer quelques années à Rome pour en revenir avec le titre de professeur de la nouvelle faculté. La proposition fut agréée, et en septembre suivant, l'abbé Bégin partit pour Boston en route pour Rome, avec les abbés Louis et Benjamin Pâquet comme compagnons de voyage. L'abbé Bégin fut absent pendant cinq ans, et revint à Québec en juillet 1868. Il avait suivi les cours de l'Université Grégorienne au collège Romain, qui comprenaient la théologie dogmatique et morale, les Saintes Ecritures, l'histoire de l'Eglise, le droit canonique, l'éloquence sacrée, et l'hébreu. Il avait eu pour professeurs les RR. Ballerini, Cardella, Anguinetti, Patrizi, Angellini, Armellini, Tarquini et Franzelin; ces deux derniers sont devenus cardinaux peu après et sont morts l'an dernier. Il avait reçu tous les ordres mineurs et majeurs à Rome, et avait été ordonné prêtre à la Basilique Majeure de Saint-Jean de Latran le 10 juin 1865 des mains de Son Eminence le cardinal-vicaire Patrizi. L'année suivante, il avait réussi à obtenir les degrés de docteur en théologie à l'Université Grégorienne. Ayant obtenu la per-

mission de résider deux ans de plus à Rome, il avait employé ces années à faire une étude spéciale de l'histoire de l'Eglise et des langues orientales : l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et l'arab. A Rome, il résidait au séminaire français, *via santa Chiara*. A la suite des grandes fêtes romaines du centenaire de Saint-Pierre et de la canonisation des saints en 1867, il était allé à Innsbruck, dans le Tyrol autrichien. Il avait employé chacun des étés précédents à visiter l'Italie, la Savoie, la Suisse, la Prusse, la Belgique et surtout la France, mais il passa celui de 1867 à étudier la langue allemande, si riche en ouvrages savants sur l'histoire et les Saintes Ecritures. Le 30 septembre de la même année, il se rendit en Palestine, afin d'acquérir, comme il le désirait depuis longtemps, une connaissance plus exacte de certains faits historiques et bibliques. Pendant plus de cinq mois, il voyagea à travers l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, les deux Turquies, les îles de Ténédos, Lesbos, Rhodes et Chypre, le Liban et l'Anti-Liban, la Phénicie, la Palestine, l'Egypte et la Sicile. Il revint alors à Innsbruck pour continuer ses études d'histoire et de langues à l'université catholique, sous les célèbres professeurs Wenig, Jungmann, Hurter, Koblir, Niles. Le deux juin 1868, M. Bégin partit du Tyrol en route pour Québec, où il arriva le 27 du même mois. Il emportait avec lui plusieurs momies égyptiennes et des curiosités archéologiques qui sont aujourd'hui au musée de l'université Laval. En septembre, il commença ses cours de théologie dogmatique et les continua sans interruption jusqu'en 1884.

Pendant ce temps, il occupa aussi successivement les charges de directeur de l'université, du grand et du petit séminaire et de préfet des études au petit séminaire. Pendant quatre ou cinq hivers, il donna plusieurs cours publics sur des questions de controverse; un auditoire nombreux assistait toujours à ces causeries. Ces conférences ont été publiées et forment un volume de plus de 400 pages sous le titre: "La Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifes." En 1874, il a publié un second ouvrage intitulé: "La Sainte Ecriture et la Règle de Foi," qui a été traduit en anglais et publié en 1875 par Burns et Oates de Londres. La même année (1874) il publiait un "Eloge de St-Thomas d'Aquin," conférence donnée devant les révérends Pères Dominicains de St-Hyacinthe, à l'occasion du 600^e anniversaire de la mort

du docteur Angelique, et en 1875, " Le culte catholique." En avril 1884, l'abbé Bégin accompagna Mgr l'archevêque de Québec à Rome où il allait régler l'importante question de l'université Laval. Le voyage dura sept mois et cinq jours. Apres leur retour, l'abbé Lagacé, principal de l'école Normale Laval mourut. Le conseil de l'Instruction Publique choisit M. Bégin comme son successeur et sa nomination fut confirmée par ordre en Conseil le 22 janvier 1885. Depuis lors il a rempli les devoirs de principal de l'école Normale comprenant les départements des élèves-professeurs des deux sexes. En 1886, il a publié un " Aide-mémoire, — Chronologie de l'histoire du Canada," ouvrage de référence, destiné, comme son nom l'indique, à faciliter aux élèves la préparation des examens qu'ils doivent subir sur l'histoire de notre pays.

L'Eglise Syrienne.

Vers la fin du 4^{me} siècle, éclata à Constantinople la détestable hérésie de Nestorius, évêque de cette ville, qui enseignait deux personnes en N. S. J.-C., et niait que la Sainte Vierge Marie fût Mère de Dieu.

Cette hérésie qui a tant tourmenté l'Eglise, finit après quelques années, par disparaître complètement des pays qui l'avaient vu naître et chercher par tous les moyens de grandir et dominer : il était réservé dans les desseins de la Providence divine que le nestorianisme combattu, poursuivi et terrassé dans son foyer, fût complètement relégué de tout l'empire romain, et dût se réfugier dans l'extrême Orient qui faisait partie d'un autre empire, celui des Perses, rival de l'empire romain. C'était alors (vers le commencement du 5^{me} siècle) que presque toutes les populations syriennes qui étaient sujettes à l'empire perse, furent envahies par le nestorianisme, et formèrent une secte nouvelle, indépendante, et séparée de l'Eglise catholique. Ainsi presque toute l'Assyrie et la Babylonie avec les pays adjacents et une grande partie de la Mésopotamie se détachèrent du reste de l'Eglise syrienne. C'est la première mutilation.

L'enfer avait déjà suscité en Orient une autre hérésie, celle des sectateurs d'Eutychès, archimandrite de Constantinople, qui prétendait que N. S. J.-C. n'a qu'une seule nature et une seule volonté. Cette nouvelle hérésie, diamétralement opposée à celle de Nestorius, envahit dans peu d'années toute la partie occidentale de la Syrie, et presque tout le reste de la Mésopotamie qui avait pu échapper à la contagion nestorienne ; et cette fois-ci, les empereurs romains, malgré tout ce qu'ils ont déployé d'énergie, de sévérité et presque de persécution pour enrayer la marche et le progrès du monophysisme (c'était le nom qu'on donnait à la nouvelle hérésie) dans cette partie de l'Orient qui était sous leur domination, n'ont pas réussi dans leurs efforts, comme ils avaient réussi à éliminer le nestorianisme de leur empire. Ainsi vers la fin du 5^{me} siècle, le monophysisme (qui fut appelé jacobitisme de l'évêque Jacob Baradée qui en était le principal fauteur) s'empara d'une grande partie de la nation syrienne de la Syrie et de la Mésopotamie, qui, pour cela, se sépara de l'Eglise catholique et forma une secte séparée connue sous le nom de secte des Jacobites.

Ces hérétiques donnèrent vers cette époque la dénomination de Melquites (impériaux) aux Syriens qui restèrent fidèles à l'orthodoxie catholique. Ainsi, vers la fin du 5^{me} siècle et le commencement du 6^{me}, la nation syrienne se trouvait divisée en trois communautés principales, dont deux étaient des sectes schismatiques ou hérétiques (les Nestoriens et les Jacobites) et la troisième, qui portait le nom de Melquites, était catholique.

Cependant, de cette Eglise catholique syrienne, se détache en Syrie, vers la fin du 7^{me} siècle, une branche qui, tout en admettant que N. S. avait deux natures, soutenait qu'il a une seule volonté. Cette hérésie qui fut condamné par l'Eglise dans le 6^{me} concile œcuménique, l'an 680, et qui porte le nom de monothélisme, fut embrassée par les moines d'un célèbre couvent de la Syrie, fondé jadis par St Maron et propagée

par eux dans la Phénicie, qui est la partie la plus occidentale de la Syrie. Cette nouvelle secte, à laquelle fut donné le nom de maronite du nom des moines qui la propagèrent, eut plus tard une constitution spéciale et séparée du reste des sectes syriennes et de l'Eglise catholique.

Les Melquites, qui restèrent fidèles à l'Eglise catholique et qu'on ne peut pas entacher de quelqu'une de ces hérésies que nous avons jusqu'ici énumérées, ne tardèrent pas eux-mêmes à être emportés par l'Eglise de Constantinople dans le grand schisme de Photius au 9me siècle et plus tard par celui de Michel Cérulaire au 11me siècle. L'Eglise syrienne donc se trouvait depuis le 11me siècle entièrement envahie ou par l'hérésie ou par le schisme. Elle était partagée en 4 grandes sectes ou communautés, ayant chacune sa constitution particulière, sa hiérarchie séparée son rite plus ou moins différent, etc. Ces quatre communautés étaient celle des Nestoriens, celle des Jacobites, celle des Maronites et celle des Melquites.

A la triste ère des schismes et des hérésies succéda bientôt l'ère consolante des conversions. La vérité devait prendre sa revanche sur l'erreur que l'enfer avait déchaînée sur l'élite des terres. Les vraies conversions des schismatiques et hérétiques de race syrienne à l'Eglise catholique, celles qui ont été sérieuses et persévérantes, commencèrent avec le commencement du 13me siècle, sous le pape Innocent III.

A continuer.

— o —

Ni Dieu ni Maître.

LE DOIGT DE DIEU

Etant à Paris en mars 1881, nous achetions chaque matin, en revenant de dire notre messe, un journal différent, pour nous mettre en état de mieux juger de l'esprit public dans cette capitale du monde civilisé, comme, on se plaît souvent à l'appeler.

Un certain matin, en jetant les yeux sur les titres des journaux de l'étalage de notre vendeuse, nous ne fûmes pas peu surpris de

lire sur l'un : NI DIEU NI MAITRE. Nous l'emportons et le parcourons en prenant notre café.

Le contexte répondait parfaitement au titre ; ce n'était qu'une kyrielle de blasphèmes tous plus au moins révoltants les uns que les autres.

Dieu est patient par ce qu'il est éternel, mais pour sûr, nous dîmes-nous, il aura son tour ; et de fait son tour ne se fit pas trop attendre.

Ce journal avait été fondé par Blanqui, le fameux révolutionnaire socialiste, en société avec Eudes, voleur, assassin, condamné à mort et absous par ses compères communards.

Quelques semaines après, Blanqui étant venu à la salle Ragache prononcer un violent discours contre Dieu et la société, demanda le drapeau rouge et le sang à autrui.

En sortant, il fut pris de paralysie, et mourut presque subitement. Une femme, a-t-on rapporté, comme inspirée, était entée, et lui avait annoncé, à cette salle même, que son heure était proche.

Au cimetière, à l'enfouissement civil, Eudes prononça un discours devant 15,000 blanquistes, et le journal *Ni Dieu ni Maître* fut enterré avec son rédacteur en chef, qui avait échappé tant de fois à la peine de mort, pour être sans doute frappé plus directement par la main de Dieu après un dernier avertissement.

Un journal catholique écrivait alors : "Eudes espère-t-il avoir un enfouissement aussi beau ? ce serait prétentieux."

Hélas ! il se trompait : Eudes vient de mourir et a eu un enfouissement tout aussi bruyant que son maître, après une mort en tout semblable.

Ni Dieu ni Maître avait vécu quelques semaines seulement, le temps de tuer son rédacteur-en-chef. Or, il n'y a aussi que quelques semaines, Eudes, l'assassin inconsciemment, dont la première condamnation sous l'empire avait été pour injures à la religion dans le journal *La Libre Pensée*, fonda à nouveau le journal *Ni Dieu ni Maître*. Ce titre, cependant, ne venait qu'en second lieu, le journal était intitulé : L'HOMME LIBRE, avec la devise NI DIEU NI MAITRE.

L'un de ces derniers dimanches, Eudes convoquait ses amis et partisans à la salle Favié, pour exciter à l'émeute. Ils étaient 1,200. Voici comment le *Cri du Peuple* rapporte ce qui se passa :

"Eudes ! Eudes ! crie-t-on de tous les côtés. A l'unanimité le citoyen Eudes est nommé président.

" Il se présente à la tribune, et son apparition est saluée par les cris de "Vive la Commune ! Vive Eudes !"

" Ces cris redoublent lorsqu'on a entendu le citoyen Eudes répondre à ces acclamations par ce cri : "Vive la Grève !"

" Le citoyen Eudes a la voix puissante et son discours plein de verve fouaille d'importance tous les bourgeois qui s'opposent aux intérêts de la classe ouvrière.

" Il se démène quelques instants contre la bourgeoisie, dit que la grève ne doit pas être une affaire de salaire, mais de révolution, et arrive à cette phrase :

" *Honte à tous les riches qui, au Conseil Municipal, se sont unis à la bourg.....*

" A ce moment, l'orateur s'affaïso sur la table qui lui sert de tribune.

" Eudes, si pâle tout à l'heure, est maintenant tout rouge. Il est là, cassé, courbé en deux ; les deux bras en avant semblent fouiller dans la foule."

Il était mort, à 44 ans !

On le porte chez lui et sur ce cadavre, et tout autour, on lit le papier audacieux. *Ni Dieu ni Maître.*

" Au moment, lisons-nous dans *La Croix*, où les grévistes font des obsèques tapageuses à l'ancien assassin voleur ; au moment où la voix populaire qui n'est pas celle de Dieu, canonise ce damné (puissions-nous nous tromper), rappelons son premier assassinat et peut être nous pourrions parler de ses vols d'argent bientôt, en rendant compte des obsèques.

" C'était en août 1870, au moment où il fallait à tout prix sauver la France, en une circonstance où tous les partis se taisaient pour sauver la patrie, un certain Grangar donna 18,000 francs, venant on ne sait d'où, pour profiter de l'angoisse de la France et faire une révolution.

" Eudes se chargea d'allumer l'incendie, et voici comment, dit Maxime du Camp :

" Eudes se dirigea le dimanche 17 août 1870, par la grande rue de la Villette, sur un poste inoffensif de sapeurs pompiers. Il en tua un, la sentinelle, par derrière ; un de ses complices en tua un autre ; on tua aussi, par dessus le marché, un enfant de six ans et demi qui passait par là."

" Il fut condamné à mort ; le gouvernement du 4 septembre le gracia, et le 31 octobre suivant, il se révolta contre lui, et faillit livrer Paris aux allemands.

" Il fut arrêté, cassé de son grade et relâché, car l'ombre du pompier de la Villette le protégeait. Et puis, il avait vomé un peu de prose dans la *Patrie en danger* de

" Blanqui ; il avait énoncé quelques idées vraiment fortes et tout-à-fait neuves, entre autres celle-ci, qui mérito de n'être point perdue : "Si Dieu existait, je le ferais fusiller." Tout cela méritait une indulgence qu'on ne lui marchandait pas."

Devons-nous nous étonner que dans un pays civilisé comme la France, on en vienne, non seulement à amnistier des brigands, des assassins, des voleurs, mais même à les mettre sur le chandelier, à en faire des chefs de file ?

Le fait n'aura plus rien d'étonnant si nous voulons nous rendre compte de l'esprit public qu'offre aujourd'hui la plupart des sociétés.

Ici même, dans notre Canada, encore si plein de foi et de religion, comment se traduit souvent, trop souvent l'esprit public ? N'est-il pas avéré aujourd'hui que du moment qu'un crime quelconque, meurtre, assassinat, émeute vient à éclater, les sympathies sont toutes pour les acteurs de ces crimes et presque nulles pour les victimes ? Qu'arrive-t-il ? C'est que pendant que les échafauds sont ainsi mis de côté, les crimes se multiplient étrangement !

Les partis politiques ne sont-ils pas toujours prêts à soustraire à la juste vindicte des lois les plus grands coupables, du moment que cette indulgence pourra servir au parti ?

N'a-t-on pas vu, un repris de justice étranger, un homme flétri dans son honneur dans son propre pays par des arrêts de tribunaux, en outre concubinaire public après avoir volé la femme d'un autre, reçu ici, presque fêté dans des sociétés ayant prétention à la respectabilité ? Ne l'emploie-t-on pas encore à l'heure actuelle comme instrument pour diriger l'opinion publique dans la voie qu'on voudrait lui faire prendre pour le succès du parti ?.....

Il n'y a encore que quelques jours que des feuilles publiques prétendues respectables, annonçaient son arrivée à Québec. Si c'eût été pour mettre la police en garde, passe ; mais on sait que ce n'était pas là le but.

L'écriture sainte dit que Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre ; et il en est des sociétés comme des individus. Lorsque les saines idées de justice, des convenances, de respect des principes disparaissent d'une société, on peut augurer qu'elle se hâte vers sa ruine.

A nous de résister à ce dangereux courant.

Questions sur le chapelet

Qu'entend on par chapelets rosariés ?

R. Les chapelets rosariés sont des chapelets auxquels on a attaché les indulgences du rosaire. Ces chapelets doivent être bénits par les Pères Dominicains ou autres prêtres qui y sont spécialement autorisés; et cette bénédiction ne peut se faire par un simple signe de croix, mais par la formule que l'on trouve pour cette fin dans l'appendice du rituel.

Pour gagner les indulgences avec un chapelet rosarié, la méditation des mystères est-elle de rigueur ?

R. Oui, la méditation est nécessaire.

Celui qui reçoit un chapelet indulgencié doit dire un chapelet pour l'Eglise, un autre pour le Pape et un troisième pour celui qui l'a béni, est-ce là une obligation de rigueur ?

R. C'est là la pratique ordinaire, mais nous ne voyons nulle part qu'elle soit de rigueur.

—o—

Services religieux dans les différentes églises de Québec

Dimanche le 21 octobre 1888.

BASILIQUE. — Grand'messe : M. l'abbé A. M. H. Vaillancourt, vic.; Sermon, à 8 hrs. et à la grand'messe : *Nos devoirs envers les supérieurs ecclésiastiques*, M. l'abbé Geo. Tétu.

N. D. DE LA VICTOIRE, Basse-Ville, Solennité de Notre-Dame des Victoires; grand'messe à 7 hrs.; Célébrant, M. l'abbé O. Mathieu, directeur du P. Séminaire; Diacre, M. l'abbé A. M. H. Vaillancourt; S. Diacre, M. Ach. Fiset. Salut à 7 hrs.; Sermon, M. l'abbé L. A. Pâquet, prof. au G. Séminaire; Célébrant, M. l'abbé B. Garneau, de l'Archevêché; Diacre et S. Diacre, MM. les abbés A. M. H. Vaillancourt et Geo. Tétu, Vic. de la Basilique.

ÉGLISE ST-PATRIE. — Grand'messe : R. P. Miller; Sermon : R. P. Cronin.

ÉGLISE ST JEAN-BAPTISTE. — Grand'messe : M. L. H. Lessard; sermon : M. Bouffard, *Sur la Foi*. Archiconfrérie à 6½ h., récitation du chapelet.

Pas de rap; ort de Saint-Roch ni de Saint-Sauveur.

—o—

Courrier de l'utile.

Les maux de gorge.

Par le temps froid et humide les personnes qui ont les amygdales sensibles, contractent facilement des maux de gorge, qui déterminent une aphonie momentanée. Lorsque le mal de gorge est dû uniquement à l'inflammation des amygdales, on s'en débarrasse en quelques heures, en s'entourant la gorge d'une cravate formée d'un mélange d'huile et d'ammoniaque. La rougeur extérieure que produit cette application disparaît en fort peu de temps.

—o—

Nouvelles Diverses.

Suicide.—Mardi, le 16, Québec était tout en émoi par la nouvelle que le comte Premio Real, consul d'Espagne, venait de se flamber la cervelle d'un coup de revolver. C'est couché dans son lit qu'il s'est porté le coup fatal. Il n'a pas survécu une heure après sa blessure. Le R. P. Jésuite Héroux a été appelé et lui a donné l'absolution et l'extrême-onction, dans le doute qu'il pouvait le désirer, car il ne pouvait parler. Il a été inhumé à Ste Foye, dans le cimetière des enfants morts sans baptême et sans aucune cérémonie religieuse. Le comte était d'une humeur très-excentrique, extrêmement prétentieux, et depuis plusieurs années dans des embarras pécuniaires; il venait de plus d'être informé de sa destitution. Quand on ne compte pas avec Dieu, on doit sans doute encore moins compter avec les hommes. Lui qui aimait tant à occuper la première place en toute circonstance, en a choisi une bien basse et bien abjecte pour sa dernière. Puisse-t-il avoir eu un instant de connaissance pour solliciter son pardon du Dieu dont la miséricorde est sans limites.

Départ. — M. l'abbé Laflamme, du Séminaire de Québec, doit partir pour l'Europe le 17 novembre prochain, avec le Dr Auguste Hamel, pour suivre tous deux des cours de science spéciaux.

Trois messes.—On adresse de nombreuses suppliques en France, au Souverain-Pontife, pour obtenir, comme l'Espagne, l'autorisation de célébrer trois messes le jour de la commémoration des morts.

Le Cardinal.—Son Eminence le Cardinal doit officier pontificalement à l'église de Saint-Roch le jour de la Toussaint.

Mgr Bégin.—Dimanche prochain, le nouvel évêque de Chicoutimi recevra la consécration épiscopale des mains de S. E. le Cardinal, dans la basilique, et le jour de la Toussaint, le nouvel évêque officiera pontificalement à N.-D. de Lévis.